

Licenciements SFR : les syndicats craignent une casse sociale plus sévère

L'inauguration, hier, du premier «*content store*» rue de Rennes à Paris risque de laisser un goût amer aux salariés de SFR. A l'heure où le plan de restructuration de l'entreprise est présenté par la direction aux syndicats, la CFE-CGC craint que le volume de suppression de postes ne dépasse largement les 5000 précédemment évoqués. Des projets d'externalisation de salariés viendraient en effet s'ajouter au plan de licenciements annoncé au cours de l'été dernier.

La CFE-CGC s'inquiète notamment du rachat d'Intelcia, société franco-marocaine spécialisée dans les centres d'appels, par Altice, la société mère de SFR. Début septembre, Intelcia a annoncé l'entrée du groupe Altice dans son capital, sans toutefois en préciser le pourcentage. «*Altice s'appuiera sur le savoir-faire reconnu d'Intelcia dans la relation client afin d'intégrer 'l'Expérience client' dans sa chaîne de valeur* », indiquait le centre d'appel dans son communiqué. «*Nous savons tous que les événements ne sont pas liés au hasard, redoute la CFE-CGC dans un e-mail envoyé à ses adhérents. Par conséquent, SFR Group a pour projet de transférer un grand nombre de ces salariés vers cette société Intelcia France.* »

2000 salariés transférés

Environ 2000 employés seraient concernés. Un transfert possible puisque «*cette hypothèse était envisagée dès le départ [dans le New Deal]* », ajoute le syndicat. L'organisation fait référence au [plan de départs volontaires](#) présenté fin juillet par la direction aux syndicats. Baptisé «*New Deal*» et signé par les deux organismes majoritaires, la CFDT et l'Unsa, le plan prévoit le départ d'environ 4000 salariés entre juillet 2017 et 2019. Soit dès la fin de la période de 3 ans de maintien des emplois signée par la direction lors de l'acquisition de SFR par Numericable Group en 2014 sous la coupe de la holding Altice.

A ce plan refusé par la CGT et la CFE-CGC, s'ajoute un millier de salariés de la branche distribution qui devraient avoir quitté le groupe avant la fin de l'année. L'activité distribution (boutiques...) n'est pas concernée par la préservation des emplois. A cela s'ajoute quelque 1260 salariés qui ont quitté l'entreprise, plus ou moins volontairement, selon les syndicats. Jugeant cette vague de départs contraire aux accords de maintien de l'emploi, la CFE-CGC a d'ailleurs porté plainte pour escroquerie contre la direction. Certains sites de provinces risquent également de fermer.

650 millions d'euros d'économies ?

Qui plus est, des déménagements sont également envisagés pour la quasi totalité des sites service client d'île-de-France qui se concentreront à Champ-sur-Marne, site historique de Numericable-Completel. «*Nous sommes dans une casse sociale qui dépasse les 5000 suppressions imposées par nos actionnaires* », craint la CFE-CGC dans sa communication interne. On pourrait y ajouter les [3000 emplois menacés chez les prestataires](#) des centres d'appels clients de SFR touchés par des contrats non renouvelés.

Une casse sociale que Michel Combes, PDG de SFR, avait notamment justifiée par la nécessité pour l'opérateur d'adapter son mode de fonctionnement face à un secteur très concurrentiel. Et à l'exigence des actionnaires. La restructuration vise à économiser 400 à 600 millions d'euros par an. Mais l'agence Bloomberg avance que le groupe pourrait monter la recherche d'économie à 650 millions d'euros sur la masse salariale au-delà de 2019 (sur 1,2 milliard d'euros de coûts en 2015). Une information non confirmée pour l'heure.

Lire également

[La grève chez SFR s'accompagne d'une plainte pour escroquerie](#)

[SFR risque jusqu'à 500 millions d'euros d'amende](#)

[Résultats : SFR toujours dans le rouge pour cause de refinancement](#)

crédit photo © Andrey_Popov - shutterstock